

Chers Boissiériens,

Ce début d'année 2020 marque la fin du mandat électoral.

La fonction d'élu municipal est un engagement de chaque instant, et nous pouvons vous assurer qu'il ne se passe pas une journée sans que nous pensions à la Boissière de Montaigu, au bien vivre dans sa commune et aux services rendus à ses habitants.

Dans ce bilan, nous avons essayé d'assumer les missions que vous nous aviez confiées, dans le respect des programmes que nous avions proposés.

Je veux remercier les élus qui m'ont accompagné dans ces différentes missions, et le personnel communal qui assure les services au quotidien.

La campagne électorale pour les municipales va commencer. Vous déciderez par votre vote de la suite à donner au devenir de notre commune.

Ce début d'année est marqué par le démarrage d'un grand chantier à la Boissière, je veux bien sûr parler de la rénovation de la salle des sports.

Devant le besoin urgent de remédier à la vétusté de cet équipement, le conseil municipal a décidé de sa réhabilitation ; ce n'est pas une action simple à mettre en œuvre, puisqu'en découle une gêne importante pour les associations utilisatrices pendant une longue période. Je remercie donc chacune d'elles pour les dispositions prises, afin d'assurer les activités de leur club.

La future salle de sport intègrera un local destiné à l'animation jeunesse, jeunesse qui prend une grande part dans ce projet. Je souhaite que ce lieu devienne un pôle sportif digne de ce nom et d'activités pour tous. Avec la création d'une école multisports, c'est dès le plus jeune âge que nos petits Boissiériens pourront s'initier à une(ou plusieurs!) activité (s) sportive (s) et à la vie de groupe ; l'animation jeunesse prendra le relais avec les 11 ans et plus, et... plus tard, ces mêmes jeunes devenus adultes, pourront ainsi se retrouver acteurs dans les associations sportives existantes ou nouvelles!

Voilà pour l'essentiel ; je vous laisse donc découvrir la vie de la Boissière au travers de cette dernière lettre d'informations de l'année 2019!

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une Bonne Année 2020 avec :

De l'audace, pour que les choses ne restent jamais en place,

De la confiance, pour faire disparaître les doutes,

Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,

De la générosité, pour se nourrir du plaisir de partager,

Du courage, pour continuer à avancer !

Je vous donne également rendez-vous le dimanche 5 janvier 2020 pour les traditionnels Vœux de la Municipalité!

Le Maire, Anthony BONNET

(3)

VOIRIE - RÉSEAUX...



AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA NOUE

AVENANT N° 2 – MARCHE – LOT N° 1 – AMENAGEMENT PLACE DE LA NOUE

La Commune avait confié en Janvier dernier à l'entreprise de TP EIFFAGE-MIGNE de la BOISSIERE, la réalisation des travaux d'aménagement de voirie et de réseaux EU-EP (lot n° 1) de la place de la Noue, des abords de la mairie et des commerces. L'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée chargée du suivi de l'opération, a compilé les différentes demandes de prestations complémentaires qui ont émaillé le déroulement du chantier depuis plusieurs mois, afin de proposer un avenant en plus au marché initial. Les éléments à valider qui totalisent un montant de + 10 747,93 euros ht, faisant passer le marché de 268 177 euros ht, à 278 924,93 euros ht sont les suivants :

fourniture et pose de 31 poteaux inox fixes et amovibles (*),

- de 8 bornes anti-bélier (*),
- de canalisations Ø200 sur le réseau d'eaux pluviales,
- de bordures P1 et T1,
- de tampons Ø600,
- de caniveaux-grilles,
- de coffrage pour béton désactivé,
- de massifs
- de panneaux et de mise à la cote de tampons...

Le Conseil a autorisé la signature de cet avenant.

(*) initialement prévus au lot n° 3 – Espaces verts et mobilier

LOT N° 3 – ESPACES VERTS ET MOBILIER – AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA NOUE – ATTRIBUTION DU MARCHE

La consultation d'entreprises relative au lot n° 3, espaces verts et mobilier s'est déroulée du 12 Août au 16 Septembre 2019. Quatre entreprises ont remis des offres (CAJEV de la ROCHE SUR YON, MARMIN des ESSARTS, BROSSEAU de BOUFFERE, et CAP PAYSAGE de la BOISSIERE) ; celles-ci ont été analysées par l'Agence de Services aux Collectivités qui assiste la Commune sur cette opération. Après présentation du rapport qui fait état de devis très différents, le Conseil décide d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise BROSSEAU Paysagiste de BOUFFERE (Vendée), pour un montant s'élevant à 29 504,48 euros HT, prestation supplémentaire éventuelle n° 1 de 2 304,98 euros HT incluse (il s'agit d'une table de pique-nique PMR en bois et des travaux préparatoires à son installation sur les espaces verts du Foyer Soleil). Pour rappel, le montant de l'estimation faite par le maitre d'œuvre et l'architecte paysagiste était de 46 795 euros ht. Le début de l'intervention de la Sté BROSSEAU a été fixé à courant Décembre 2019. En marge de ce dossier, il a été rappelé que la réalisation des pelouses aux abords de la mairie et de la salle du Foyer Soleil, sera confiée à la Sté CAP PAYSAGE de la BOISSIERE. Un devis de 7 455,60 euros ttc des TP EIFFAGE-MI-GNE pour la construction d'une voie d'accès en enrobé, du parvis de la mairie à l'accès à la porte de la chaufferie, a en outre été accepté afin de faciliter l'accès du camion de livraison de granulés bois, au moment des livraisons, ainsi que d'un cheminement piétons autour de la mairie.



DIVERS VOIRIE-RÉSEAUX...

• Zone d'activités de SINTRA: la Communauté de Communes a déposé une demande de permis d'aménager modificative, pour les travaux d'agrandissement-viabilisation de la zone [3 ilôts de base, avec 16 585 m2 de terrain cessibles]. Deux entreprises de la BOISSIERE vont s'implanter dans cette zone dès que les travaux de viabilisation seront terminés (été 2020). Le foncier non utilisé devrait donc normalement continuer à être mis à la disposition de l'exploitation agricole qui mettait en culture le site jusqu'à présent.



- Projet de zone d'habitation des Ecotais 3 : la préparation des éléments de la demande de permis d'aménager par les bureaux d'études et architecte est en cours. Orange a remis des devis pour les études et le câblage téléphonique classique en cuivre de la ZH (étude seule hors câblage 1 597,40 euros ttc), et le câblage en fibre optique qui sera posé en parallèle (étude, GC et câblage 10 613,40 euros ttc). L'affermissement de la tranche optionnelle du marché (lot 3) du bureau d'études AREA a été validé pour l'accompagnement de la commune jusqu'à la réception (lot 3 plans VRD, DCE, suivi, ... etc, le bureau d'études communautaire ne s'occupant plus de cette partie ...) ... 10 180 euros ht (total du marché ... 19 570 euros ht). Même chose pour le lot 2 (étude paysagère) et le bureau d'études SCALE avec une tranche optionnelle de 4 550 euros ht (total du marché ... 10 412,50 euros ht). Seule la tranche optionnelle du lot 1 (Architecte METIVIER MAU) n'a pas encore été discutée, avec notamment l'étude des demandes de permis de construire (450 euros ht par dossier).
- Centre de transfert des déchets de Ste Anne (/ TRIVALIS) et aménagement du carrefour : suite à la réunion du 13 Septembre dernier, spécifiquement pour l'aménagement du carrefour, des précisions ont été données sur le projet : réduction de l'emprise du carrefour à deux « Tournes à Gauche ». La création d'une plateforme de stockage des déchets verts adossée au centre (avec une entrée séparée) pour la Commune, afin de permettre son transfert du site des services techniques, a été confirmée. Un échéancier a également été donné : travaux à partir de Février 2020, et mise en service en Octobre 2020.
- Le SYDEV recense actuellement les besoins en travaux pour 2020 (rue de la Renaudière, rue du Calvaire ...). D'autres propositions sont faites pour la rénovation de l'éclairage public vétuste (voir le listing), ainsi que pour un effacement des réseaux et remplacement de l'éclairage public pour les rues en lien avec le déploiement de la fibre optique (rue des Herbiers, la Grande Ronde, rue de Clisson ...). Pour ces 3 sites, les participations du SYDEV sont de l'ordre de 67 % en moyenne ..., ce qui mérite d'être étudié. Le représentant du SYDEV va être rencontré à ce sujet le 23-1-2020.



BATIMENTS



SALLE DE SPORTS ET AMENAGEMENT D'UN ACCUEIL JEUNES

ATTRIBUTION DES MARCHES - RESTR.-EXTENSION DE LA SALLE DE SPORTS ET AMENAGEMENT D'UN ACCUEIL JEUNES

La consultation des entreprises pour le projet de restructuration-extension de la salle de sports et l'aménagement de l'accueil jeune (*), s'est déroulée du vendredi 4 au lundi 28 Octobre dernier. 110 Dossiers de Consultation (DCE) ont été retirés, et 36 offres ont été remises pour les 13 lots de travaux. Après analyses des offres par l'architecte et l'Agence de Service aux Collectivités, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage sur ce dossier, le Rapport d'Appel d'Offres a été communiqué et présenté au Conseil Municipal, qui a décidé d'attribuer les marchés suivants aux entreprises les mieux-disantes.

Intitulé du lot	ENTREPRISES MIEUX-DISANTE	Offre HT	Offre TTC	
01 - DEMOLITION - TERRASSEMENT - GROS ŒUVRE	LIMOUZIN MACONNERIE 85602 MONTAIGU CEDEX	356 553.48 €	427 864.18 €	
02 - CHARPENTE BOIS	LCA - 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU	82 203.10 €	98 643.72 €	
03 - COUVERTURE ETANCHEITE	BATITECH 49300 CHOLET	190 000.00 €	228 000.00 €	
04 - BARDAGE METALLIQUE ET PANNEAUX STRATIFIES	SMAC - 85000 LA ROCHE S/YON	205 500.00 €	246 600.00 €	
05 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - METALLERIE	SARL BONNET DIDIER 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU	51 533.92€	61 840.70 €	
05 – PSE N° 2 : CONTROLE D'ACCES	SARL BONNET DIDIER 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU	2 125.00 €	2 550.00 €	
06 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS	SARL BONNET DIDIER 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU	54 532.32 €	65 438.78€	
06 – PSE N° 2 : CONTROLE D'ACCES	SARL BONNET DIDIER 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU	3 264.00 €	3 916.80 €	
07 - CLOISONNEMENTS - FAUX PLAFONDS	SARL BONNET DIDIER 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU	59 625.88 €	71 551.06€	
08 - CARRELAGE - FAIENCE	PINEAU SEBASTIEN 85130 LA GAUBRETIERE	45 110.14 €	54 132.17 €	
09 - SOLS SPORTIFS - EQUIPEMENTS SPORTIFS	SPORTINGSOLS 85250 SAINT FULGENT	89 638.51 €	107 566.21 €	
10 - PEINTURE	MARTINEAU 85660 ST PHILBERT DE BOUAINE	17 000.00 €	20 400.00 €	
10 - PSE N°6: PEINTURE SUR CHARPENTE EXISTANTE ET NEUVES	MARTINEAU 85660 ST PHILBERT DE BOUAINE	37 491.26 €	44 989.51 €	
11 - ELECTRICITE	AMIAUD - 85260 LES BROUZILS	97 965.53 €	117 558.64€	
11 – PSE N° 1 : ALARME INTRUSION	AMIAUD - 85260 LES BROUZILS	4 175.33 €	5 010.40 €	
11 – PSE N° 2 : CONTROLE D'ACCES	AMIAUD - 85260 LES BROUZILS	6 725.89 €	8 071.07 €	
12 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION	AMIAUD - 85260 LES BROUZILS	90 000.00 €	108 000.00 €	
12 - PSE N° 3 : DESHUMIDIFICATEUR	AMIAUD - 85260 LES BROUZILS	22 504.43 €	27 005.32 €	
12 - PSE N° 4 : SECHE-MAINS ET SECHE-CHEVEUX ANTI- VAN- DALISME	AMIAUD - 85260 LES BROUZILS	2787.89€	3 345,47 €	
13 - NETTOYAGE DE PARACHEVEMENT	SAS NIL - 85109 LES SABLES D'OLONNE CEDEX	5 236.46 €	6 283.75 €	
TOTAL DES MARCHES DE BASE		1 344 899,34 €	1 613 879,21 €	
TOTAL DES PSE		79 073,80 €	94 888,56 €	
TOTAL GENERAL		1 423 973,14€	1 708 767,77 €	

^(*) l'architecte avait estimé l'ensemble des travaux à 1 399 900 euros ht, au stade DCE (hors désamiantage du bloc vestiaires, prévu hors consultation).



AUTRES POINTS EN BREF POUR LA SALLE DE SPORTS ET L'ACCUEIL JEUNES :

- Une visite de deux sites pour le revêtement de sols sportifs (tarket) va être proposée à la salle de sports de Léonard de VIN-CI, et à la salle polyvalente de la BRUFFIERE.
- Accueil-jeunes : la Communauté de Communes va financer à hauteur de 60 % l'acquisition du futur mobilier des lieux, les 40 % restants étant pris en charge par la CAF de Vendée.
- Le dossier de demande de subvention pour la réhabilitation énergétique des locaux a été validé sur le principe par le SYDEV, et une aide financière de 50 000 euros devrait être accordée à la Commune par le comité technique du SYDEV.
- L'aménagement du parking et la réalisation des tranchées et canalisations EU et EP de raccordement du site seront à la charge de la Commune (hors marchés).

- La séparation de l'approvisionnement en eau de la salle et du reste du stade (foot), sera réalisée avec le même compteur.
- Le remplacement du réservoir de gaz Propane sera décidé après avis du fournisseur, PRIMAGAZ.
- Un comptage électrique en tarif jaune sera demandé, et le comptage en tarif bleu sera supprimé.
- Le planning prévisionnel a été recalé : début des travaux en 2020.
- Pour la question du stockage temporaire des matériels encore sur place (tribunes, buts, moquettes ...), une solution dans un bâtiment agricole désaffecté est à l'étude.
- L'entreprise de désamiantage TURPEAU de SAINT HERBLAIN est intervenue dans le bloc vestiaire en Octobre dernier.



ASCLV – PROJET DE CONVENTION – ETUDE DE FAISABILITE – REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE



Suite aux problèmes rencontrés ces derniers mois sur la couverture de la salle polyvalente, et au constat de l'aspect vieillissant des bardages extérieurs du bâtiment, il avait été demandé à l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée (ASCLV) de proposer une convention d'étude de faisabilité pour un projet de réhabilitation des lieux sur le long terme. Le Conseil, invité à décider s'il donne suite à cette offre d'intervention, du même type que celle effectuée il y a deux ans pour la salle omnisports, a autorisé la signature de cette convention pour un forfait d'honoraires de 3 500 euros ht. Le Conseil d'Administration de l'ASCLV a validé ce soutien il y a quelques semaines, et une première réunion de lancement s'est déroulée le mardi 10 Décembre 2019, avec Monsieur David GIRAUDEAU, chargé de projet à l'Agence de Services

aux Collectivités Locales de Vendée. Le Conseil d'Administration de l'ASCLV devrait être en mesure de valider ce soutien lors de sa réunion du mois de Décembre 2019. En attendant, et afin de pallier dans l'urgence au problème de fuite au-dessus de la salle située à l'étage de la salle, la Sté RAVELEAU de CHAVAGNES a été contactée pour proposer une solution de réparation urgente ; un devis en deux parties a été établi et accepté ... ADS de la Chaize le Vicomte pour le désamiantage partiel ... 7 938,60 euros ttc, et Sté RAVELEAU pour la réfection partielle de la couverture en bac acier ... 7 348,56 euros ttc. La réalisation du chantier est programmée pour la 1 ère semaine de mars 2020. Cette entreprise a également remis un devis pour la réfection de la zinguerie et d'une partie de la couverture de l'ancien presbytère, qui abrite aujourd'hui l'agence postale, la bibliothèque, l'accueil-jeunes, l'accueil paroissial et la salle des associations ... 40 685,16 euros ttc. Il sera étudié lors de la préparation d'un prochain budget. Enfin, l'entreprise EIFFAGE ENERGIE LOIRE OCEAN de MONTAI-GU-VENDEE va mettre en place ces prochaines semaines, la gestion distante du chauffage de la salle polyvalente, et le câblage (datas-électricité) pour alimenter un éventuel futur tableau d'information électronique, devant la mairie.



DIVERS BÂTIMENTS...

• Box : Madame Dorothée MACE, qui souhaite s'installer comme sage-femme libérale, a été reçue en mairie dans le cadre de sa recherche de local. Il lui a été proposé le box vacant situé entre le restaurant et la boulangerie, qui lui convient en terme de surface disponible. Des devis pour l'aménagement des lieux qui sont actuellement nus, ont donc été demandés à divers artisans, en vue d'un démarrage de l'activité en 2020.

En attendant, elle ouvrira provisoirement son cabinet à son domicile, situé 14 bis rue de Puyravault, début janvier.

Madame Dorothée MACE

14 bis rue de Puyravault 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU

Tél: 06 13 90 14 63



- Maison CHARRIER ... la BRINKS a été rencontrée le mercredi 25 septembre dernier pour le projet de distributeur de billets. Synthèse : travaux : 10 000 euros, passage par un maître d'œuvre ... 420 euros si pas de suite donnée, loyer ... 1 300 euros par mois pour 1 000 retraits, et variable ensuite maxi : 1 500 euros par mois à la charge de la commune. Un sondage sera effectué auprès de la population, pour connaître l'intérêt porté à ce service.
- Sanitaires du Bois des Brosses : ils ont été de nouveau vandalisés (/ extérieur) en Octobre (tuiles, volige, hublot d'éclairage, tuyau de dégazage de l'ANC, mais pas l'intérieur, car les « casseurs » n'ont pas réussi à y pénétrer ...).



FINANCES



MARCHES D'ASSURANCE COMMUNALE POUR LA PERIODE 2020-2023 - ATTRIBUTIONS

La consultation effectuée pour le renouvellement des contrats d'assurances communaux au 1 er Janvier 2020, s'est déroulée entre le 20 Juin et le 24 Juillet 2019. Le cabinet Delta Consultant, assistant-conseil pour la Commune sur cette affaire a analysé les trois offres (GROUPAMA – SMACL – PILLIOT) déposées par les compagnies, pour les quatre lots objets du marché à passer, et propose les choix suivants qui sont acceptés par le Conseil Municipal:

Lot n° 1

Dommages aux biens et risques annexes

Durée: à compter du 01 janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2023 Offre de la SMACL avec une franchise de 1 000 euros, et un montant de cotisation de 7 249,90 euros ttc pour la 1 ère année (2020).

Lot n° 2

Responsabilité civile et risques annexes

Durée: à compter du 01 janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2023 Offre de GROUPAMA sans franchise, et un montant de cotisation de 932,21 euros ttc pour la 1 ère année (2020).

Lot n° 3

Protection juridique et risques annexes

Durée: à compter du 01 janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2023 Offre de la SMACL sans franchise, avec variante (doublement des indemnisations), et un montant de cotisation de 784,05 euros ttc pour la 1 ère année (2020).

Lot n° 4

Assurance véhicules à moteur et risques annexes

Durée: à compter du 01 janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2023 Offre de la SMACL avec une franchise de 250 euros, prestation supplémentaire éventuelle incluse (auto-collaborateurs en mission) et un montant de cotisation de 2 035,48 euros ttc pour la 1 ère année (2020).



SUBVENTION AU BUDGET AMENAGEMENTS COMMERCIAUX.

Le budget primitif de la Commune prévoyait en début d'année le versement par le budget communal au budget des Aménagements Commerciaux, d'une subvention dite « d'équilibre » de 80 000 euros sur l'exercice 2019 (indépendamment des besoins en crédits qui seront exprimés en 2020 pour les travaux d'aménagement du local). Il convient en cette fin d'année de finaliser cette décision par délibération, en l'ajustant au regard des résultats comptables. Après présentation du bilan financier au 10 Décembre 2019, l'assemblée décide de fixer le montant de cette subvention qui correspond en fait à une avance remboursable, à 80 000 euros.



TARIFS DE LOCATION DES SALLES ET AUTRES TARIFS COMMUNAUX 2020

Le Conseil Municipal a entériné la grille d'évolution des tarifs communaux qui lui a été présentée au titre de l'année 2020 :

TARIFS 2020 - Locations de salles

FS 2020 – Locations de salles						
SALLE DU FOYER SOLEIL						
Particuliers Boissière-de Montaigu	Tarifs (ménage non intégré)					
Toutes manifestations	104€					
Week-end	160 €					
Extérieurs Boissière-de Montaigu	Tarifs (ménage non intégré)					
Toutes manifestations	160 €					
Week-end	210€					
Option Ménage (passage autolaveuse seulement)	50 €					
SALLE POLYVALENTE						
Particuliers Boissière-de Montaigu	Tarifs (ménage intégré)					
Concert ou mariage	465 €					
Mariage week-end	595€					
Salle du bar + cuisine	157€					
Salle du bar + cuisine (week-end)	235 €					
Salle complète - avec bar + cuisine -	268 €					
Salle complète - avec bar + cuisine – (week-end)	360 €					
Vin d'honneur	135 € (ménage non intégré)					
Option ménage (passage autolaveuse seulement)	92€					
Extérieurs Boissière-de Montaigu	Tarifs (ménage intégré)					
Mariage	770 €					
Mariage week-end	995 €					
Salle du bar + cuisine	248 €					
Salle du bar + cuisine (week-end)	370 €					
Salle complète - avec bar + cuisine -	382 €					
Salle complète - avec bar + cuisine – (week-end)	520 €					
Vin d'honneur	303 € (ménage non intégré)					
Option ménage (passage autolaveuse seulement)	92 €					

Autres tarifs communaux 2020

Cimetière communal:

Concession au cimetière /m2 - 50 ans : 152 euros
Concession au cimetière /m2 - 30 ans : 92 euros
Concessions cases colombarium & caves-urnes 15 ans : 692 euros
Concessions cases colombarium & caves-urnes 30 ans : 892 euros

Droit de place

Simple empl. de parking/ jour : 27 euros Simple empl. de parking/ an : 105 euros

Empl. aménagé. / jour :31 eurosEmpl. aménagé de parking/ an :150 euros



FIXATION DES TARIFS LIES A L'ASSAINISSEMENT POUR 2020

Redevance d'assainissement

TARIFS 2020 (identiques à ceux de 2019) Abonnement (TVA de 10 %) :

Redevance d'assainissement	Montant ht	Montant ttc	
Abonnement (part fixe)	40,00 euros	44,00 euros	
Redevance – Part variable calculée sur les consommations d'eau entre 0 et 40 m3 – par m3 (*)	1,4141 euros	1,5555 euros	
Redevance – Part variable calculée sur les consommations d'eau au-delà de 40 m3 – par m3 (*)	2,5071 euros	2,2792 euros	

^(*) pour les logements alimenté par un puits, un forfait de 30 m3 par personne est appliqué pour le calcul de la redevance

PFAC (Participation Financière pour l'Assainissement Collectif) (°)

Elle est également maintenue à 1 700 euros nets. Pour information, sur l'année 2018, huit participations ont été facturées pour un total de produit de 13 200 euros nets (12 en 2017, pour 19 000 euros nets ... etc).

(°) pour les constructions édifiées postérieurement à la réalisation du réseau (ex., en lotissement d'habitations, ou dans le bourg, pour les constructions réalisées sur des parcelles détachées de propriétés existantes).

RAPPEL : les frais de branchement à l'égout sont depuis le courant de l'année 2018 mis en recouvrement auprès de demandeurs, à hauteur des montants facturés par l'entreprise de TP EIFFAGE-MIGNE, titulaire du marché attribué dans le cadre du groupement de commandes intercommunal auquel la BOISSIERE adhère, pour la construction de ces branchements aux réseaux publics de collecte des eaux usées et de collecte des eaux pluviales.



VALIDATION DU TABLEAU DE LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES 2019

Suite à la fusion des deux communautés de communes en janvier 2017, la nouvelle communauté de communes disposait de deux ans pour harmoniser les compétences petite-enfance, enfance et jeunesse.

Ce plan comporte trois approches déclinées en sept axes :

- Une approche globale : Appréhender globalement l'enfant, sa famille et son environnement ;
- Une approche par public : S'éveiller (0-3 ans), Grandir (3-10 ans), Devenir adulte (11-25 ans), Être parent ;
- Une approche complémentaire : Accéder aux services et aux droits et participer à la vie locale.

Les transferts de charges des communes vers la communauté de communes concernent les compétences suivantes :

L'aide financière aux associations d'assistantes maternelles :

Le transfert des subventions aux associations d'assistantes maternelles concerne uniquement les communes de l'ancienne Communauté de Communes Terres de Montaigu.

L'aide sociale en matière de transport scolaire par l'intermédiaire des autorités organisatrices de second rang (AO2) :

Le transfert des subventions aux associations gestionnaires de service de transport scolaire concerne uniquement les communes de l'ancienne Communauté de Communes Terres de Montaigu.

Les structures d'animation jeunesse :

Le transfert de la compétence jeunesse dans sa globalité concerne l'ensemble des communes.

Les restitutions de charges de la communauté de communes vers les communes concernent les compétences suivantes :

• Les structures d'accueil de la petite enfance

La restitution des subventions aux associations gestionnaires de service de petite enfance, halte-garderie, concerne les communes de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Rocheservière.

• Les structures d'accueil de l'enfance

La restitution des subventions aux associations gestionnaires de service d'enfance, accueils de loisirs sans hébergement périscolaires et extrascolaires, concerne les communes de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Rocheservière.

En synthèse, voici les modifications proposées par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées qui sont acceptées par les élus. Pour la BOISSIERE, l'allocation compensatrice (*) versée annuellement par la Communauté de Communes sera donc réduite dès cette année de 234 089,10 euros à 221 377,80 euros.

Communes (Données <u>2019)</u>	AC Annuelle 01/01/19	Halte- Garderie Itinérante	Halte- Garderie	Enfance (ALSH)	Assistantes maternelles	Transport scolaire	Jeunesse	Différence	AC annuelle réelle au 31/12/2019
La Bernardière	194 494,30 €								194 494,30 €
La Boissière-de-Montaigu	234 089,10 €				-171,00€	-898,00€	-11 642,30€	-12 711,30 €	221 377,80 €
La Bruffière	889 965,70 €				-120,00€	-8 866,96 €	-68 365,00€	-77 351,96 €	812 613,74 €
Cugand	687 201,40€					11			687 201,40 €
L'Herbergement	312 899,28 €	9 629,00€		43 590,34 €			-26 787,00€	26 432,34 €	339 331,62 €
Montaigu-Vendée	4 300 313,99€				-1 800,00€	-20 585,00€	-237 825,83€	-260 210,83 €	4 040 103,16 €
Montréverd	66 349,36€	19 253,00€		62 515,65€			-28 313,00€	53 455,65 €	119 805,01 €
Rocheservière	178 868,08 €	4 812,00€		74 072,93€			-26 264,00€	52 620,93 €	231 489,01 €
Saint-Philbert-de-Bouaine	216 365,66 €		33 092,52€	90 237,25€			-28 810,19€	94 519,58 €	310 885,24 €
Treize-Septiers	575 593,40 €				-260,00€	-3 675,15€	-45 100,00€	-49 035,15€	526 558,25 €
TOTAL	7 656 140,27 €	33 694,00 €	33 092,52 €	270 416,17 €	-2 351,00 €	-34 025,11 €	-473 107,32€	-172 280,74 €	7 483 859,53 €

(*) de taxe professionnelle, mise en place il y a plusieurs années, lors de l'instauration de la taxe professionnelle unique au niveau intercommunal, et de l'arrêt de sa perception au niveau communal.



DIVERS FINANCES...

- Subvention européenne FEADER Mairie: la Région est revenue à la charge via le Pays du Bocage Vendéen pour obtenir une attestation de la Communauté de Communes comme quoi le Fonds de Concours de 21 419 euros octroyé en 2016 pour les travaux de la Mairie avait une assiette de dépenses différente de celle du FEADER, qui intègre les dépenses de rénovation énergétique. La Communauté de Communes a fourni ce courrier, et la convention a pu être signée
- Subvention européenne FEADER Commerces : le Pays du Bocage Vendéen a transmis la convention de financement/ Subvention européenne de 30 000 euros pour les commerces ; celle-ci a été signée.
- La Préfecture de Vendée a notifié le montant définitif des dotations Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales 2019. Pour la commune (versement direct/ Etat), ce sera 38 910 euros (37 448 euros en 2018), et pour la Communauté de Communes (qui peut la reverser ...), 496 742 euros au total (533 889 euros en 2018).



DIVERS

SERVICE TECHNIQUE MUNICIPAL - CREATION DE POSTE - RECRUTEMENT

Afin de pérenniser l'effectif du service (à hauteur de 4 employés à temps plein) pour lui permettre de fonctionner sans à coups, comme cela a été trop souvent le cas ces trois dernières années, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique à temps complet, afin de permettre ensuite d'étudier la meilleure façon de le pourvoir (recrutement en CDD, ou nomination en qualité de stagiaire de la Fonction Publique Territoriale de l'agent mis à disposition par le service de remplacement du Centre Départemental de Gestion, appel à candidatures ...).



- RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE: rappel ... mise en place du service, début Janvier 2020, avec une permanence à l'attention des familles notamment, le lundi après-midi tous les 15 jours en mairie, et le jeudi matin tous les 15 jours au centre périscolaire et de loisirs, pour les animations à l'attention des assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent. Le personnel recruté doit rencontrer les agents du centre et visiter les lieux.
- AEJBM MULTISPORTS : une première réunion a eu lieu en Octobre, pour la création du multisports à l'horizon de Septembre-Octobre 2020.
- RESTAURANT SCOLAIRE: ARIDEV a signalé qu'avec la loi EGA-LIM (restauration collective), 5 grandes mesures concernant la restauration allaient être prises: des produits de qualité dans les assiettes, information des convives et affichage, diversification des protéines et menu végétarien, interdiction des bouteilles d'eau et des barquettes en plastique, et diagnostic du gaspillage alimentaire. Dans ce cadre, un menu complètement végétarien sera servi une fois par semaine au restaurant scolaire à partir du 4-11-2019. La Sté a également mis en place une carte de remplacement, dans l'hypothèse où certains menus ne plairaient pas, les contraintes de cette loi pouvant rendre les repas moins « gourmands » pour les enfants

- UN BUREAU D'ÉTUDES TRAVAILLANT POUR LE GROUPE TO-HAPI A DÉPOSÉ UNE DEMANDE DE PERMIS D'AMÉNAGER pour le projet d'extension du camping Cœur de Vendée, de 198 à 349 emplacements au Bois de la Raillière. Une étude d'impact est nécessaire et le dossier a donc également été envoyé à la DREAL, il est donc possible qu'une enquête publique soit ensuite demandée (organisation à la charge de la Commune).
- DÉPART DU DR BIAVA: le Dr BIAVA arrêtera progressivement son activité à la BOISSIERE jusqu'au 31-3-2020, avec un remplacement par le Dr CHOUIN et un autre médecin au 1 er trimestre pour certains jours. La patientèle sera ensuite transférée au cabinet de la GUYONNIERE. Au vu des conséquences entraînées par l'absence de médecin sur la commune après Mars 2020 (notamment pour la pharmacie), une réunion avec le comité local de santé a été organisée à la Communauté de Communes en Décembre à ce sujet.
- AGENCE POSTALE : un appel à candidatures a été lancé afin de prévoir un ou une remplaçante permanente pour les vacances de l'agent titulaire.

ADJOINT ADMINISTRATIF POSTE A MI-TEMPS (17,50 heures) DUREE DES REMPLACEMENTS : 5 SEMAINES PAR AN AU MINIMUM

Pour tous renseignements supplémentaires, contacter le secrétariat de mairie au 3 rue de Cholet à la BOISSIERE DE MONTAIGU - Téléphone : 02.51.41.61.08 – Courriel : buxia@boissieredemontaigu.fr



INTERCOMMUNALITÉ

OPPOSITION AU TRANSFERT A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA COMPETENCE COMMUNALE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

A la demande des services Communautaires, et afin de permettre au service intercommunal d'assainissement de se préparer et de s'étoffer, le Conseil Municipal s'est prononcé comme le permet la loi en faveur d'un report du transfert de la compétence assainissement collectif à Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, au plus tard le 1er janvier 2026.

La Communauté de Communes a adopté récemment un nouveau PG d'aides économiques à destination des commerces de proximité et des artisans (modernisation des points de vente (30 % de 75 000 euros ht maxi).

LE RAM TERRES DE MONTAIGU VA OUVRIR



De gauche à droite : Alice Brossier, Educatrice de jeunes enfants ; Marina Garriou, Auxiliaire de Puériculture ; Suzanne Bernard, Psychomotricienne ; Carole Chupin, Educatrice Spécialisée ; Marie Goureau, Educatrice Spécialisée

A partir du 1er janvier 2020, les 2000 familles avec des enfants de moins de 3 ans et les 500 assistantes maternelles du territoire de Terres de Montaigu bénéficieront d'un nouveau service sur le territoire : le RAM (Relais Assistants Maternels).

Le Relais Assistants Maternels (RAM) Terres de Montaigu, composé de 5 professionnelles, est un service gratuit, ouvert à tous et qui se déplacera dans chacune des communes du territoire de Terres de Montaigu.

Deux missions : accompagner ...

Le RAM aura pour rôle premier : d'accompagner les parents, futurs parents, assis-

tantes maternelles et gardes d'enfants à domicile. Les animatrices du RAM accompagneront tous les parents qui le souhaitent dans leur choix de mode de garde : Comment choisir son mode de garde ? Quelle solution correspond le plus à notre rythme de vie ? Cela va-t-il convenir à mon enfant ? Les animatrices du RAM répondront aussi à toutes les questions sur les conditions d'emploi d'un assistant maternel : contrat de travail, congés payés, bulletins de salaires... Questions qui peuvent se poser autant chez les parents que du côté des assistantes maternelles. Les assistantes maternelles, gardes d'enfant à domicile et futurs professionnels pourront y trouver de l'information sur les conditions d'exercice de leur profession. Le RAM Terres de Montaigu assurera aussi une fonction de médiation en cas de litige entre les parties.

Pour prendre rendez-vous avec une professionnelle du RAM, il suffira de s'inscrire en ligne sur le site internet de Terres de Montaigu ou en se rendant à l'accueil de sa mairie. Le calendrier des permanences dans chacune des communes sera bientôt disponible.

et animer

Les professionnelles du RAM auront aussi un rôle d'animation auprès des assistantes maternelles du territoire. Des rencontres collectives pour les assistantes maternelles seront proposées en soirée pour échanger sur leurs pratiques et sur les problématiques du métier, etc.

Dans chaque commune, des ateliers d'éveil seront aussi proposés gratuitement aux enfants et à leur assistante maternelle. Le programme sera diffusé chaque trimestre.

Le RAM Terres de Montaigu : une action du Plan Jeunesse & Familles

Avec près de 1 500 places au total, l'accueil individuel par des assistantes maternelles représente le premier mode de garde d'enfant sur le territoire de Terres de Montaigu. Réalisation pilotée par Marc Préault, Vice-Président de Terres de Montaigu en charge de « la petite enfance, enfance, jeunesse et éducation » (Maire de l'Herbergement), la création du Relais Assistants Maternels s'inscrit dans le cadre du déploiement des actions du Plan Jeunesse et Familles signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de Vendée (CAF) le 30 janvier 2019.

Contact à partir du 1er janvier 2020 : ram@terresdemontaigu.fr



ECOLE PRIVEE NOTRE DAME DES BUIS

PORTES OUVERTES DE L'ÉTABLISSEMENT ET DÉMARCHES D'INSCRIPTION.

L'établissement vous ouvre ses portes le samedi 25 janvier. Vous pourrez visiter les locaux, rencontrer et échanger avec les enseignants et les membres de l'APEL (Association des parents d'élèves de l'Enseignement Catholique).



Démarches d'inscription

Une réunion d'informations et d'inscription débutera ce temps de portes ouvertes le samedi 25 janvier à 10h30 sur le site des acacias, 7 rue de Clisson. Ensuite, vous pourrez visiter les locaux avec les enfants jusqu'à 12h00.

Les enfants nés en 2017 et 2018

Tous les enfants nés en 2017 pourront faire leur rentrée en septembre prochain si elle n'a pas déjà été faite, quelle que soit leur date de naissance. Les enfants nés en 2018 pourront rejoindre nos effectifs durant l'année scolaire 2020-2021, à partir de deux ans et demi dans la limite des places disponibles. Même si leur entrée effective est lointaine, il est préférable d'inscrire dès à présent les enfants de 2018.

Lors de cette réunion, nous vous présenterons les objectifs de la maternelle, les conditions de rentrée et nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions. Les familles présentes recevront et pourront compléter le dossier d'inscription.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la directrice Mme Pascale SENELLE au 02.51.41.68.15 ou par mail à ecole.lbdm@gmail.com .

OPÉRATION BOL DE RIZ.

Pour que notre projet d'école prenne tout son sens, nous organiserons une « Opération Bol de riz » le vendredi 13 mars avec le concours de la cantine. Y participeront tous les élèves de l'école et leurs enseignantes. Le bénéfice de cette opération reviendra à une association caritative.

LE CARNAVAL!

Le samedi 21 mars au matin, aura lieu notre traditionnel carnaval : matinée festive en perspective !

CÉLÉBRATION DES RAMEAUX

Le jeudi 2 avril 2020, en chemin vers Pâques, l'école célèbrera les Rameaux. Une célébration est proposée à tous les enfants de l'établissement, et les portes de l'église seront bien entendu ouvertes à tous. Si vous souhaitez vous joindre à nous, la célébration aura lieu de 9h15 à 9h45.



Pascale SENELLE
Directrice de l'Ecole Notre-Dame des Buis
1 Rue Centrale, 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU
Tél: 02.51.41.68.15 - http://ecole-laboissieredemontaigu.fr



BIBLIOTHEQUE

ATTENTION !!!

En raison du changement de logiciel au 1er janvier 2020, la bibliothèque sera fermée du 1er janvier au 17 janvier inclus.



Les inscriptions et le paiement (10,00 euros par famille) se feront les jours suivants :

- samedi 18 janvier : 10h à 12h - lundi 20 janvier : 16h30 à 17h30 - mercredi 22 janvier : 16h30 à 18h30 - samedi 25 janvier : 10h à 12h - lundi 27 janvier : 16h30 à 17h30 - mercredi 29 janvier : 16h30 à 18h30

Nouveauté : la bibliothèque sera ouverte tous les lundis. Nous comptons sur votre compréhension pour renouveler vos inscriptions ces jours-là.

Au cours de l'année scolaire 2019 - 2020, nous accueillons tous les élèves de l'école « Notre Dame des Buis » dans le cadre de leur projet : « Découvrir leur environnement, leur commune ».

Nous les avons reçus une semaine en novembre pour leur faire connaître la bibliothèque.

Nous renouvellerons cet accueil sur une semaine aux 1er et 2ème trimestres 2020.

Bonnes fêtes de fin d'année. Les bénévoles.



OGEC / ABV

COURSE PÉDESTRE

L'OGEC, en duo avec l'ABV MONTAIGU VENDEE organise le dimanche 1er Mars 2020, la 34ème édition des courses pédestres, ce qui en fait l'une des plus anciennes épreuves en Vendée.

Cette année, le Buxia trail se veut respectueux de l'environnement et le format de l'an passé est reconduit avec 3 parcours :

- Pour les novices et pour tous ceux qui veulent essayer le trail, un parcours découverte de 7 km.
- Pour les habitués des 10 kms qui aimeraient découvrir la distance en pleine nature avec un peu de dénivelé, un parcours de 15 km.
- Enfin pour les sportifs émérites et pour ceux prêts à se lancer de nouveaux défis, un parcours de 27 km en pleine nature pour découvrir la Boissière autrement

Pour les enfants, toujours nombreux, sont organisées des courses de 0,7 km, 1,4 km, 2,1 km et 2,8 km.

Alors à vos baskets et rendez-vous à la salle de sports pour le départ des courses!

Pour plus d'informations, retrouvez nous sur facebook : https://www.facebook. com/buxia.trails ou sur coursedesas.wixsite.com/coursedesas

Sportivement, L'équipe Buxia Trail.





CLUB DE TENNIS



CLUB DE PALET



difficultés à exister dans leur poule de première division, avec cinq défaites en autant de rencontre à l'issue des matchs aller; la deuxième partie de saison s'annonce donc déjà capitale en vue du maintien



En revanche le parcours en coupe de Vendée est nettement plus favorable, nous sommes toujours présent au 3e tour. Une victoire contre les Herbiers le 24 Janvier serait synonyme de qualification pour la finale le samedi 14 Mars à Bournezeau.

Merci encore à tous les bénévoles qui nous épaulent lors des journées de championnat, et à l'occasion du concours communal.

Bonne fin de saison à tous et à toutes, et meilleurs vœux pour cette nouvelle année.





Le bureau

ENFANTS 12€



CLUB DE LOISIRS

Le jeudi 17 Octobre a eu lieu notre repas d'automne qui a rassemblé un peu plus de cent personnes. Ce fut alors l'occasion de fêter nos aînés de 80, 85, et même 90 ans pour Isabelle Pâquereau. A cette occasion, ils ont reçu plantes ou bouteilles.

Le mardi 17 décembre, les adhérents d'Activ'Neurones recevront les élèves de Cm2 pour une soirée partage. Ce sera un moment de convivialité et de détente entre les enfants et les adultes et même quelquefois enfants et grands- parents.

Le samedi 11 Avril, une soirée est programmée au Zénith de Nantes pour un spectacle « Holiday on Ice » !





LES AMIS D'OXALIS



MARCHE du PRINTEMPS à OXALIS : Samedi 25 avril.

Les résidents, la directrice, le personnel et les bénévoles vous invitent à leur marché de printemps qui se déroulera à Oxalis, le samedi 25 avril, de 10h00 à 12h30.

Nous proposerons une vente de boutures de géraniums, des compositions florales et une tombola autour des vins.

Vous pourrez vous restaurer au stand bar et pâtisseries-maison.

Nous serons heureux de vous accueillir!

Les amis d'Oxalis.



BUXIA NATURE

Le T'AS PAS se déroulera le Samedi 7 Mars 2020 de 10h à 12h, parking du Complexe Sportif (route de Chavagnes). Des agriculteurs proposent et vendent aux jardiniers de la paille, du foin, fumier, bois déchiqueté, bâche. La Commune propose du compost.

PERMANENCE A LA COLLECTE DE DECHETS VERTS (voir dates proposées par la municipalité sur ce bulletin)

GESTE ECOLOGIQUE, HUMANITAIRE, SOCIAL : COLLECTE DE BOUCHONS EN LIEGE ET EN LIEGE SYNTHETIQUE AU PROFIT DE LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

Les points de collecte : Mairie, PROXI et La Cave du Chêne

La collecte se fera ensuite par les bénévoles de Buxia Nature qui iront eux-mêmes les déposer pour le tri par l'Association VENDEE-CANCER-SOLIDARITE aux Herbiers. La vente se fait auprès d'un liégeur qui les recycle en panneaux, paillage ... Les bouchons synthétiques seront recyclés et transformés en granulés destinés au marché de la plasturgie. L'intégralité de cette vente est réservée à la recherche contre le cancer.

Merci pour votre participation à ce tri et pour le respect de ces consignes (ni bouchon plastique, ni la partie métallique du bouchon en liège).



COLLECTE DE RADIOGRAPHIES

Vos anciennes radiographies, n'ayant plus d'intérêt de diagnostic, peuvent être déposées dans une pharmacie, comme pour la Boissière à la Pharmacie Chatelier. Merci de remettre seulement la radio sans papier, ni agrafe...

Au profit de «PHARMACIENS SANS FRONTIERES», elles seront traitées pour extraire les sels d'argent des argentiques (anciennes radios), et pour les numériques (peu ou pas de sels, mais possibilité de les déposer).

L'argent de la vente permet de financer des projets humanitaires menés par l'association.

PAS DE DECHETS, TU APPORTES TU REMPORTES

Pour tous renseignements, ou si vous souhaitez nous rejoindre pour ces temps d'échanges Merci de contacter : Marie Christine : Tel 06 76 80 74 36 ou Annick Tel 06 30 47 26 15.



LE PETIT THEATRE

L'année 2018-2019 a été riche en émotion. Avec deux très belles pièces : « Pacamambo » et « Le repas des fauves », la troupe du Petit Théâtre mis en scène par Emilie Eouzan a proposé des représentations de belle qualité. Qualité récompensé par un nouveau prix lors du Festival de théâtre de Clisson. Entre conte féérique et découverte de la nature humaine, les comédiens ont évolué sur des thèmes et des époques très différentes des années passées.

Le festival du Petit Théâtre au mois de juin est venu clôturer une belle année avec entre autre, « On ne badine pas avec les rêves» de l'atelier adulte mis en scène par Emilie, comme les jeunes avec « Clang ». Les enfants encadrés par Sylvain ont su pour certains vaincre leur appréhension de la scène, pour apporter aux spectateurs des spectacles riches et variés.

La troupe de théâtre appart « Les vagabonds » poursuit son aventure chez les particuliers et dans les festivals. En avril, la troupe a participé au Festival des Arlequins dans le magnifique théâtre St Louis de Cholet. Un moment inoubliable qui nous permis d'échanger avec des professionnels comme Jean-Paul Alègre.

L'association:

L'Assemblée Générale du Petit Théâtre a eu lieu le 29 novembre dernier, et à notre grand regret, avec peu de participation des adhérents. Vos enfants et vous-même avez fait le choix de pratiquer du théâtre au sein de l'association. Cet engagement ne peut se limiter aux enfants de suivre les ateliers et aux parents de participer ponctuellement et pour certains seulement au festival de juin. Nous avons besoin de vous pour participer à l'organisation des manifestations, en amont pour les décors, la communication, la logistique... ou le jour même pour être présent et partager les tâches.

Cette soirée a également été l'occasion de renouveler le Conseil d'Administration :

Philippe Fonteneau, Anne Champain, Christelle Cribier, Alexandre Chuteau, David Godard, René Bourasseau, Viviane Petiteau, Laetitia Marchandise, Virginie Cabon. Nathalie Lecomte vient étoffer les rangs du bureau.

Laurent Guérin nous quitte après 6 années de bons et loyaux services. Merci à lui pour son dévouement et son aide.

Le bilan financier de l'année 2018-2019 est positif et les bénéfices ainsi récoltés permettront à l'association d'investir dans de nouveaux matériels. L'année 2019-2020 a débuté avec un nombre d'ateliers identiques à l'an passé.

Un nouveau professeur intègre l'équipe en place : Valérie Lamotte. Metteure en scène, comédienne, et professeure auprès de jeunes et d'adultes, Valérie pratique le théâtre depuis de nombreuses années auprès de tous les publics. Elle remplace Emilie en prenant la direction des ateliers adulte et ado 2. Sylvain poursuit son parcours avec 5 ateliers de l'éveil à Ados 1. Les cours sont répartis le lundi, mercredi et jeudi. Nous découvrirons le travail des ateliers lors du Festival du Petit Théâtre du 10 au 14 juin 2020.

Emilie garde la mise en scène de la troupe adulte avec la préparation d'une pièce intitulée « La tribu des gonzesses » de Tierno Monénembo. un nouvel Encore univers où l'auteur nous offre de magnifiques rôles féminins avec un texte fait de lumière, de couleurs et d'ironie corrosive. Les représentations de la troupe auront lieu les 13, 14, 15 et les 20, 21 et 22 Mars 2020 à la salle polyvalente.



La galette des rois du

Petit Théâtre aura lieu le Vendredi 24 janvier 2020 à 20h à la salle des associations. L'occasion de se rencontrer et de passer un moment convivial tous ensemble.

4 et 5 juillet 2020 :

L'association : la troupe et les ateliers vont participer au nouveau Festival de théâtre amateur de Montaigu les 4 et 5 juillet prochains. L'organisation de cette manifestation est en cours avec le groupement Théatrama qui rassemble les associations de théâtre de la communauté de communes. Le but : proposer des spectacles d'arts vivants sur plusieurs scènes disséminées autour de l'hôtel de ville de Montaigu. Nous reviendrons vers vous bientôt pour communiquer sur cette manifestation.

Le Petit Théâtre de la Boissière de Montaigu vous souhaite une très bonne Année 2020.



COMITE DES FETES



Pour cette année quelques changements dans nos manifestations (annoncés lors de notre Assemblée Générale) :

Sont laissés au profit d'autres associations :

- La Chasse aux œufs (Buxia Entreprise),
- Le Concours de Molkky (les associations qui seraient intéressées pour sa reprise, prendre contact avec nous).

Auront lieu cette année :

- La fête des voisins : le 29 mai 2020, aux Grouries. Esprit festif pour cette soirée conviviale, concert offert, tables et « braises » fournies, chacun amène sa restauration. - La Saint-Glinglin : le 11 juillet 2020, au Bois des Brosses

Sur le thème : « J'ai 10 ans ». Nous vous invitons à venir parader, du centre-bourg au bois des Brosses, que ce soit sur des chars ou non, en solo ou accompagnés, pour fêter cet anniversaire.



Un autre évènement à l'automne est envisagé, nous vous en dirons plus dès que possible.

Le Comité des Fêtes a toujours à cœur de vous proposer des moments de partage et de convivialité, avec pour objectif de réunir les Boissièriens.

AICP

ASSOCIATION ARCHÉOLOGIQUE DU CHAMP DES PIERRES

Le point après 20 ans d'existence

Qu'est-ce que l'AICP? L'intérêt sur la Préhistoire, l'immense période qui précède l'invention de l'écriture et commence il y a 2.5 millions d'années, n'existe que depuis un siècle et demi. L'exposition organisée par l'AICP le dimanche 8 décembre à l'occasion de ses 20 ans, et la conférence de Gérard Bénéteau sur l'Art rupestre ont montré la sensibilité pérenne de notre association dans ce domaine et envers cette science moderne. De fait l'AICP, créée en 1999, s'est longtemps consacrée à la prospection et au recensement de tous les sites archéologiques du secteur. Mais « nous » ne sommes pas seulement des « gratteurs de cailloux » ou « des chercheurs de vestiges archéologiques ».

Que fait-elle ? L'archéologie relevant par essence du temps long, il était nécessaire d'élargir notre champ d'action et nos activités pour se tourner sur « notre histoire » ; celle de notre région, celle qui est en nous et que l'on connaît. Grande ou modeste, proche ou éloignée, ancienne ou moderne, qu'elle soit orale ou écrite, cette histoire s'avère d'une extrême richesse. En 2013, les balades culturelles, lancées par Fabrice Gaborieau, et destinées à remettre en valeur notre « petit patrimoine » se mettent ainsi en place suivies en 2015 et 2017 par



les conférences de Pauline Retailleau sur les nombreux châteaux du XIXe siècle du bocage, ainsi que des soirées à thème sur la géologie ou le barrage de la Bultière . D'autres volets dont les commerces du bourg et les mariages des années 50 à 70 viennent d'être abordés par notre présidente Marina Charrier et notre vice-président Jean-Yves Guérin, à l'occasion des 21 et 22 septembre, journées menées en collaboration avec l'Atelier des Passages.



Que vise-t-elle ? Les témoignages de nos anciens et les précieux documents remis par les particuliers ont contribué à donner une certaine crédibilité à l'AICP, récemment sollicitée pour participer d'une part à l'élaboration d'un livre sur les mariages et d'autre part à adhérer à l'Office du Patrimoine Culturel Intemporel. Sous ce sigle se cache un organisme national qui archive toutes les traditions et expressions orales (y compris le patois), les pratiques sociales, les rituels et événements festifs, les connaissances concernant la nature et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

Des domaines où chacun d'entre vous a sa place et qu'il peut contribuer à développer . Envie de raconter, de partager expérience et connaissances ? Notre porte vous est ouverte.

Contact: aicp@orange.fr



BUXIA ENTREPRISES

BUXIA Entreprises organise:

- **«La Chasse aux Œufs»** le Dimanche 5 avril 2020 à partir de 15h00 à la Salle Polyvalente (et jardin attenant).

Le Comité Des Fêtes de la Boissière souhaitant développer de nouveaux projets tout en conservant les plus anciens, nous a demandé de reprendre cette animation.

Ainsi, comme tous les ans, tous les enfants de la Commune seront conviés à cette chasse gourmande!

- Un tremplin «Humoristes» le Samedi 14 mars 2020 à la Salle des Associations.

Les humoristes sélectionnés se produiront lors du prochain «Buxia Comedy Show» (le 7 novembre 2020).

Tous les détails sur le flyer joint.

L'intégralité des bénéfices des actions que nous organisons est reversée à une association de lutte contre le cancer.

Contact: buxia.entreprises@gmail.com



Buxia Entreprises



ATELIER DES PASSAGES

L'Atelier des Passages, qui œuvre modestement pour les partages des cultures, s'est manifesté lors du week-end des journées du patrimoine les 21 et 22 septembre avec « Décors de rues »

Des enseignes de commerces ont été construites et peintes par une équipe de bénévoles. Elles ont ensuite été exposées sur des façades de maisons qui étaient des commerces actifs le siècle dernier...



En plus de quelques animations, le public a pu profiter de visites guidées interactives et costumées sur le thème du mariage. Ces visites sont le fruit d'un grand travail de recherches, de collectes de témoignages (et de photos) auprès des habitants de La Boissière.

Une recherche équivalente avait été faite en 2016 sur la vie commercante.

Et d'autres sont à venir sur le thème de l'enfance et de la jeunesse...

Nous commençons donc à disposer, grâce au travail de Marina Charrier, de ressources patrimoniales orales et iconographiques importantes. Ces souvenirs, ainsi conservés, aident à mieux comprendre l'histoire de notre commune et plus généralement la culture d'une commune rurale vendéenne.

Nous avons choisi de la montrer au public de manière ludique, interactive et artistique. Pour que ce patrimoine reste vivant et ouvert sur notre époque contemporaine.



Décors de rues 2019 c'était : une vingtaine de bénévoles âgés de 11 ans à 68 ans, 23 enseignes exposées, 19 façades empruntées, de nombreux véhicules anciens prêtés, quelques rues bloquées à la circulation, et environ 280 personnes qui se sont déplacées pour écouter et voir. Des panneaux de photos de rues (avant - maintenant) des enfants du cycle 3 de de l'école Notre Dame des Buis exposés. Mais aussi des visites guidées pour ces mêmes élèves attentifs et une visite privée à la Petite Unité de Vie Oxalis. MERCI donc à vous tous pour votre participation.

L'équipe de bénévole, a su s'investir dans la création en utilisant ses savoir-faire et sa curiosité : Les enseignes étaient belles et solides grâce aux talents des peintres et constructeurs...Le public a aussi pu écouter un texte écrit par Daniel Caillé qui nous a fait réfléchir tout en douceur à notre vie rurale et son évolution actuelle...Michelle Roland, qui a conçu et peint pour la première fois et avec assiduité une enseigne, a aussi réalisé une très grand nombre de fleurs en tulle...etc...

çà c'était avant...maintenant nous commençons déjà à imaginer une boîte à livres, à réflèchir à la mise en valeur des ressources historiques, à un projet de création de décors / visites guidées sur le thème de l'enfance et de la jeunesse de 1900 à nos jours...



Voici donc des choses qui peuvent vous intéresser et, pourquoi pas, vous donner envie de nous rejoindre l'espace d'un instant ou d'une durée indéterminée...car la vie est faite aussi de passages longs ou courts...qui sont souvent sources d'échanges, de partages et d'enrichissement personnel et collectif. Le passage de l'atelier est donc grand ouvert...Bienvenue.

Prochaine rencontre prévue le samedi 1er février 2020 à la Maison Charrier (3 place du Commerce), de 14h à 18h, ouverte à tous.



Merci à :

L'équipe de bénévoles de 2019 : Marina Charrier/ Jean-Yves Guérin/Nelly Contreras /Stéphanie Lebreton/ Daniel Caillé/ Amélie Travert Champain /Thècle Nieux/Annick et Roland Baudon/ Minh-Tâm Auger/ Marie-Christine Barranger/ Nora et Emma Gallet /Nadia Rautureau/ Michelle Roland /Salomé Charrier/ Adel et Neima Nieux Boudeau /Patrice Barranger/ / Aurélien Travert/Gérard Vachon/ Gérard Rondeau/ Rémy Auger/ Juan Contreras / Christelle Boudeau / Anne Champain / Sophie Godard / Dany Petiteau / et les enfants qui passaient par là...

Les 19 prêteurs de façades de maison pour recevoir les enseignes.

Les prêteurs de véhicules de collection.

Les donneurs de témoignages, de documents, de photographies et de costumes.

Les élèves et enseignants du cycle 3 de l'Ecole Notre Dame des Buis.

L'association AICP

Le conseil municipal de la Boissière de Montaigu et ses services administratifs et techniques.

Les commerçants et artisans de La Boissière Les habitants du centre bourg pour leur accueil Le prêteur de voix et faiseur d'images : Jérôme Allain

> Atelier des Passages tel/ 06 62 69 64 25 mail/ atelierdespassages85@gmail.com

ELECTIONS 2020

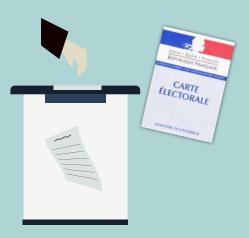
Les Elections Municipales se dérouleront les 15 et 22 Mars 2020

A la Boissière de Montaigu, les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00. Dans le cadre d'une nouvelle refonte des listes électorales, une nouvelle carte électorale sera distribuée à tous les électeurs courant Mars, avec une nouvelle numérotation et l'indication de votre bureau de vote (1 ou 2)*. Vous devez donc à réception de celle-ci, détruire l'ancienne.

ATTENTION: POUR VOTER, VOUS DEVEZ VOUS MUNIR DE VOTRE CARTE D'ELECTEUR ET D'UNE PIECE D'IDENTITE OU PASSEPORT – MEME PERIME – PERMIS DE CONDUIRE...

* Bureau de vote 1 : Mairie

* Bureau de vote 2 : Salle du Foyer Soleil



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous êtes propriétaires d'un locatif sur la commune de La Boissière et vos locataires vous ont annoncé qu'ils quittaient la commune.

S'ils étaient inscrits sur nos listes électorales, merci de leur conseiller vivement de passer en Mairie afin de nous informer de ce départ. Vous pouvez également nous contacter pour nous tenir informés de ces changements.

Vous êtes parents de grands enfants majeurs qui ont quitté

le foyer familial définitivement. Lors des élections, vous continuez à recevoir la propagande électorale pour votre fille ou votre fils qui est parti. Passez en Mairie nous signaler sa nouvelle adresse afin que nous puissions mettre à jour nos listes électorales

La démarche est simple. Pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales, il suffit de vous rendre à la Mairie de votre nouvelle commune de résidence, avec votre carte d'identité et un justificatif de votre domicile. Cette démarche est à faire dès maintenant et avant le 07/02/2020.

Merci de votre collaboration

SERVICES MEDICAUX

Docteur Jean-Christophe BIAVA - Médecin généraliste 2 rue des jardins 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU - Tél. : 02 51 41 69 89

PHARMACIE CHATELIER - Mme Anne CHATELIER 2 rue de la Noue, 85600 BOISSIERE DE MONTAIGU - Tél. : 02 51 41 68 69

KINESITHERAPEUTE - Mme Nathalie LEB0EUF - Mme Anais RIBAIMONT 3, rue des Jardins 85600 LA BOISSIERE-DE-MONTAIGU - Tél : 02 51 24 04 88

OSTEOPATHE - Mme Fanny LEGRAND

8 bis rue de Clisson 85600 LA BOISSIERE-DE-MONTAIGU - Tél.: 06 63 71 91 30

REFLEXOLOGIE PLANTAIRE - Mme Valérie ALLARD

8 bis rue de Clisson 85600 LA BOISSIERE-DE-MONTAIGU - Tél. : 06 83 19 58 15

CABINET D'INFIRMIERE - Mme Mélodie MOUILLE - Mme Laetitia LAUDE 8 bis rue de Clisson 85600 LA BOISSIERE-DE-MONTAIGU - Tél. : 06 67 98 84 66

ADMR - Service d'Aide à Domicile

11, rue de la Croix Rouge 85600 TREIZE SEPTIERS - Tél.: 02 51 41 48 05

Déco de Noël

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé aux décorations de Noël!









Etat Civil

DU 4^{ème} Trimestre 2019

Bienvenue à

DENAYROLLES Célestine

12 octobre

8. rue de la Poste

DROUAL Typhaine

15 octobre

30, rue des Herbiers

LOUINEAU Emy

30 octobre

3, Val de la Biroterie

Ils nous ont quitté

Madame Marie-Thérèse GUERIN

4 Décembre

La Barre

COLLECTES DE DECHETS VERTS - Année 2020 RESERVEES AUX PARTICULIERS **DE LA BOISSIERE DE MONTAIGU**

AU LOCAL TECHNIQUE

(Route des Herbiers, près des Ets Décor-Cheminée)

de 15h à 17h - LES VENDREDIS 3 Avril - 5 Juin - 4 Septembre - 6 Novembre

de 10h à 12h - LES SAMEDIS 7 Mars - 2 Mai - 4 Juillet - 3 Octobre

INFOS DIVERSES...

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie : Lundi - Jeudi-Vendredi : 9h/12h15 - 15h30/17h30 Mardi: 15h30/17h30

Mercredi: 9h/12h45 - Samedi: 9h/12h

Tél.: 02.51.41.61.08 - Fax: 02.51.41.69.63 - buxia@boissieredemontaigu.fr

Permanences de M. le Maire sur RDV :

lundi matin - mercredi matin - vendredi après-midi - samedi matin

Fermeture exceptionnelle de la mairie :

les mardis après-midis 24 et 31 Décembre 2019.

Vœux de la Municipalité 2020 : la cérémonie se déroulera le dimanche 5 Janvier 2020, à 11 heures à la salle polyvalente. L'ensemble de la population y est cordialement invitée.

Agenda

Janvier

Dimanche 5

Présentation des vœux de la Municipalité

Vendredi 10

AG - Moto-Club

Samedi 11

Spectacle musical «Chanson d'occasion» Tennis Club

Mercredi 15

Collecte Don du Sang

Jeudi 16

AG - Club de Loisirs

Samedi 18

Concert Moto-Club

Vendredi 24 AG - AFN

Vendredi 24

Galette des rois – Le Petit Théâtre

Concours de baby-foot - EB Football

Février

Vendredi 7

AG – Club d'Athlétisme

Concours de belote - ADMR

Dimanche 9

AG – Union des Ecluses

Samedi 22

Soirée cantonale - UNC/AFN

Mars

Dimanche 1

Courses pédestres - Buxia Trail - OGEC

Après-midi surprise - CCAS

Samedi 7

Collecte de déchets verts (local technique)

Samedi 7

T'as pas - Buxia Nature

Dimanche 8

Rando Trésor - AEJBM

Vendredi 13 - Samedi 14 - Dimanche 15

Soirée Théâtrale - Le Petit Théâtre

Samedi 14

Buxia Comedy Show - Buxia Entreprises

Dimanche 15

Elections municipales (1er Tour)

Vendredi 20 - Samedi 21 - Dimanche 22

Soirée Théâtrale - Le Petit Théâtre

Samedi 21

Carnaval - APEL

Dimanche 22

Elections municipales (2ème Tour)

Avril

Vendredi 3

Collecte de déchets verts (local technique)

Soirée repas - Sté de Chasse

Samedi 4

Pêche à la truite - La Perche Boissiérienne

Dimanche 5

Chasse aux œufs - Buxia Entreprises

Jeudi 9

Repas - Club de Loisirs

Vendredi 24

AG - Club de Palets

Samedi 25

Inter-quartiers palets - La Perche Boissiérienne

Samedi 25 Marché de Printemps - Les Amis d'Oxalis